

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

En 2010, le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL) a été créé pour assurer, à l'échelle hydrographique, l'animation du SAGE* Ellé-Isole-Laïta en lien étroit avec la Commission Locale de l'Eau (CLE). Pendant 10 ans, ses membres et toute l'équipe technique ont coordonné, suivi et évalué l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE.

Ses missions n'ont cessé de monter en puissance avec son engagement dans un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) en 2014, l'animation du site Natura 2000 "Rivière Ellé" depuis 2016 ou encore l'animation du Programme Agro-environnemental et Climatique (PAEC) depuis 2017.

Le programme d'actions stratégique pour l'eau (PASE) du territoire est venu ensuite définir la feuille de route de la CLE sur 6 ans (2019-2024). Véritable outil stratégique de planification venant décliner et préciser de manière concrète les enjeux du SAGE, il en explore des nouveaux, plus transversaux (le changement climatique, l'eau et l'économie, la sensibilisation...), tout en gardant la dynamique collective de l'ensemble des acteurs.

Études, inventaires, diagnostics, formations, spectacles, visites de terrain, ont été propices à réunir tous les acteurs du territoire et les usagers de l'eau autour de la préservation de la ressource, pour qu'émergent une identité de bassin et une solidarité amont-aval. Ce 19ème numéro de la lettre du SAGE vous propose de revenir sur quelques moments forts de ces 10 années.

Au 1^{er} janvier 2021, après 4 années de travail et de concertation, SMEIL, Syndicat mixte du SAGE Blavet et Syndicat du Bassin du Scorff

formeront une seule et même structure de planification pour une mutualisation des missions et une meilleure coordination des moyens humains, financiers et techniques.

Ce futur syndicat assurera le portage des 3 SAGE, en lien avec les 3 CLE. Celle du SAGE Ellé-Isole-Laïta est en cours de renouvellement complet : à ce titre, l'arrêté préfectoral de composition, qui portera le nombre de membres de 40 à 22, devrait être pris courant décembre, pour une installation en janvier 2021. Elle continuera de s'appuyer sur les groupes de travail déjà en place autour des 6 enjeux de notre territoire (Ressource en eau – Inondations – Milieux aquatiques et zones humides – Qualité – Estuaire – Eau et économie).

Dans un contexte de budget contraint et de réduction des aides, il s'agira dans les prochains mois de définir les priorités de cette nouvelle structure, à l'échelle de chaque bassin versant, tout en maintenant un appui technique et une assistance aux différents maîtres d'ouvrage.

Avec les élections municipales vous êtes nombreux à occuper de nouvelles fonctions dans les communes ou au sein des intercommunalités. Nous devons organiser cette fin d'année plusieurs formations pour permettre à tous de s'approprier ces sujets complexes. La pandémie actuelle ne nous a pas permis de les organiser convenablement mais nous définirons un calendrier dès le début d'année prochaine.

Début 2021, toute l'équipe technique déménagera à Bas Pont-Scorff (Cléguer) pour de nouvelles perspectives et je l'espère de nombreux projets ambitieux pour la sauvegarde de la richesse naturelle de notre bassin versant.

D'ici là, je souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, malgré ce contexte sanitaire si particulier.

Danièle KHA
Présidente du SMEIL

* SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

PROVERBE

" La force de l'eau vient de la source."

Proverbe persan

SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Rétrospective des 10 ans du SMEIL - 2010 à 2020

4 ACTUALITÉS
AGENDA

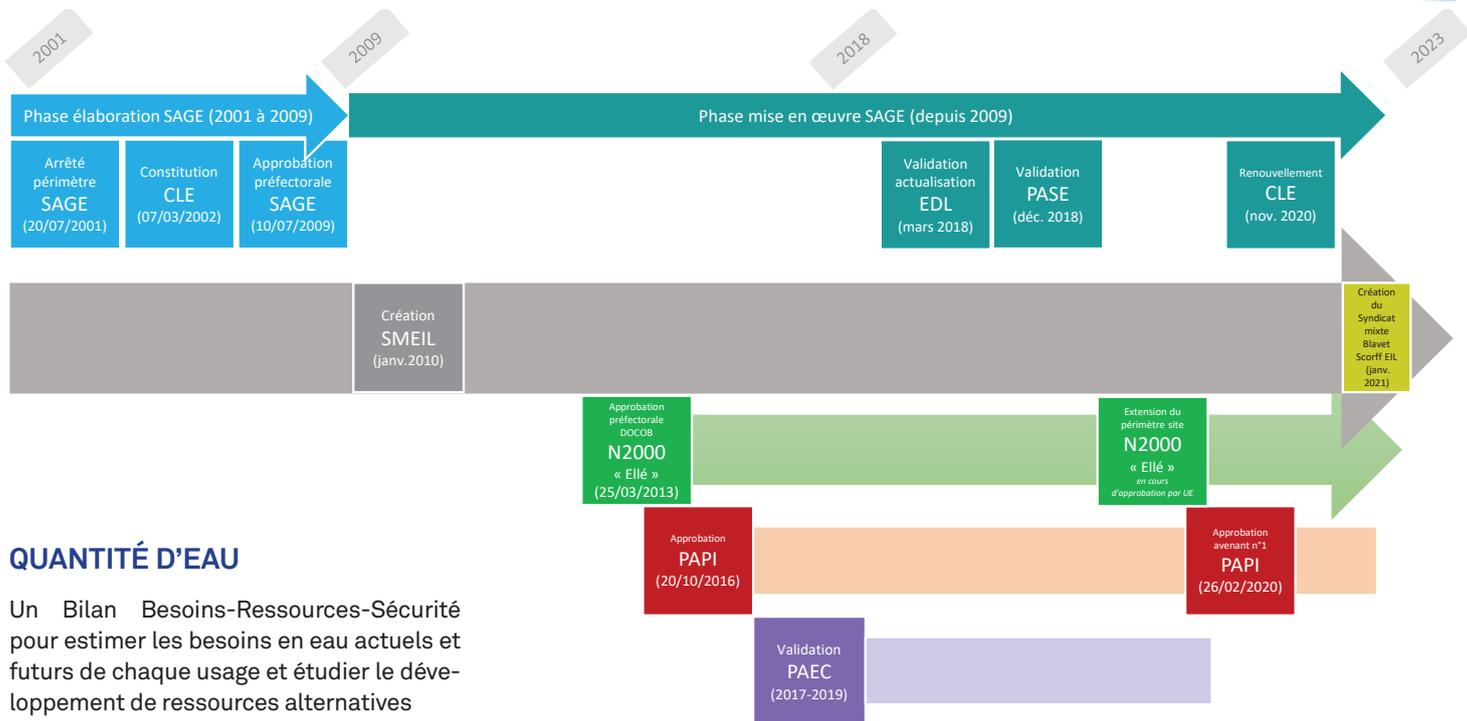


RÉTROSPECTIVE DES 10 ANS DU SMEIL, 2010 À 2020

Au 1^{er} janvier 2021, le SMEIL va fusionner avec le syndicat mixte du SAGE Blavet et le syndicat du Bassin du Scorff pour former une structure unique de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur les périmètres des bassins versants Ellé-Isole-Laïta, Scorff et Blavet.

Pour cette dernière lettre du SMEIL, voici pêle-mêle, diverses opérations menées au cours des 10 années d'existence du syndicat qui a mis en œuvre le SAGE autour de 6 principaux enjeux.

QUELQUES DATES-CLEFS



QUANTITÉ D'EAU

Un Bilan Besoins-Ressources-Sécurité pour estimer les besoins en eau actuels et futurs de chaque usage et étudier le développement de ressources alternatives

9 diagnostics « Economie d'eau » dans les bâtiments communaux

Une étude pour définir les débits minimums biologiques, débits à maintenir dans les cours d'eau pour préserver les milieux et les espèces

La publication de près de 50 bulletins étiage

Des opérations de sensibilisation du grand public aux économies d'eau



INONDATIONS

La mise en œuvre d'un PAPI sur 2016-2022 pour un montant d'environ 910 000 €

Les principales actions réalisées dans le cadre du PAPI :

- Rehausse et rallonge des barrières anti-inondation du Quai Brizeux par la ville de Quimperlé en été 2018



LE SMEIL EN CHIFFRES

- Mise en œuvre de 2 documents stratégiques (SAGE et DOCOB du site Natura 2000 « Rivière Ellé ») et 3 programmes d'actions (un PASE, un PAPI et un PAEC)
- Un comité syndical composé de 10 élus représentant les organisations constituantes (Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération et la Région Bretagne)
- Une équipe de 5 agents
- 250 000 € par an de budget en moyenne
- Plus de 200 réunions
- Une 20^{taine} d'études
- Près de 50 avis donnés sur les projets d'aménagement

- Une étude du fonctionnement hydraulique de la Laïta fermant la porte à tous travaux à mener sur la Laïta

- Une étude du pont du Bourgneuf sur l'Ellé à Quimperlé, fermant la porte à tous travaux à mener sur cet ouvrage

- Une étude sur la restauration et l'aménagement des Zones d'Expansion des Crues (ZEC) à l'échelle du bassin versant, toujours en cours

- Une Sensibilisation des riverains et scolaires au risque inondation



MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES

La coordination de tous les inventaires pour un territoire couvert à 15% par des zones humides et plus de 1 600 km de cours d'eau

Un PAEC sur 3 ans pour un peu plus de 180 ha de zones humides et 11 km de haies engagées dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) localisées sur 33 exploitations du bassin versant

Une étude préalable à la gestion des zones humides

76 ha de milieux naturels inscrits dans un contrat Natura 2000 entre 2016 et 2020 sur le site « Rivières Ellé » pour un montant de 120 000 € financé par l'État et l'Union Européenne (FEADER)



80 randonneurs pour découvrir les zones humides au bord de la Laïta, le 3 février 2019



Des journées agricoles de démonstration de matériels adaptés à la gestion des zones humides, en septembre 2013, en partenariat avec la Chambre d'agriculture



QUALITÉ

La mise en place d'un réseau de suivi des pesticides sur 10 stations

La formation des agents communaux à l'usage de techniques alternatives aux produits phytosanitaires



3 événements autour du jardinage au naturel, « Ma ville est belle sans pesticide », en partenariat avec Eau et Rivières de Bretagne



Une journée agricole dédiée à la conservation des sols le 12 décembre 2018, co-organisée avec Lorient Agglomération et la Chambre d'agriculture



ESTUAIRE

La mise en place d'un réseau de suivi bactériologique sur plus de 20 stations

Des diagnostics agricoles sur 15 exploitations du sous-bassin versant de la Laïta pour repérer les risques de contamination bactériologique

Un profil de vulnérabilité bactériologique pour identifier les sources de contamination, hiérarchiser les flux de pollution vers la Laïta, estimer les impacts sanitaires sur les usages et définir un programme d'actions

Un diagnostic du fonctionnement hydro-sédimentaire de la Laïta

EAU ET ÉCONOMIE

Une évaluation socio-économique et environnementale de la stratégie pour l'eau sur le territoire Ellé-Isole-Laïta

Un atelier de concertation entre acteurs économiques, élus, associations et institutionnels autour des services rendus par les milieux aquatiques, le 3 septembre 2019



CLE = Commission Locale de l'Eau
DOCOB = DOcument d'Objectif (Natura 2000)
EDL = État des lieux
PAEC = Projet Agro-Environnemental et Climatique (porté sur l'Ellé-Isole-Laïta-Aven-Belon-Merrien)
PAPI = Plan d'Actions et de Prévention des Inondations
PASE = Programme d'Actions Stratégique pour l'Eau
SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Signature du SAGE Ellé-Isole-Laïta, le 10 juillet 2009



Conférence-débat sur l'eau en présence du sénateur-maire Joël LABBE, le 12 avril 2013



Commission Locale de l'Eau du SAGE Ellé-Isole-Laïta du 6 février 2015



Rencontre des partenaires sur le terrain autour de différentes actions portées sur le bassin versant, le 17 mai 2017

LE PROJET « INPEC » RETENU SUR LA LAÏTA

Le projet INPEC (Interprétation et traduction opérationnelle des Notes de l'indice Poisson Estuaire pour la gestion des petits fleuves Côtiers va démarrer en janvier 2021. Porté par un groupement (SMEIL, SIVALODET, OUESCO), subventionné à 70% par l'AELB, accompagné par le CRESEB, plusieurs scientifiques et des prestataires, il va se dérouler sur 3 ans à l'échelle de 3 estuaires (Odet, Goyen, Laïta). Ces 3 masses d'eau de

transition ont été classées en état moyen à médiocre sur l'indice poissons. L'enjeu global du projet porte sur le lien entre la note de l'indicateur, l'identification des pressions et la compréhension du fonctionnement des estuaires, afin de bâtir un programme d'actions. Ce projet pilote doit également permettre de formuler des recommandations de gestion transposables à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE SUR LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES (ZEC)

Après la phase de modélisation hydraulique menée par le bureau d'études ISL portant sur 3 scénarios d'aménagement de ZEC, le comité technique du PAPI* s'est réuni en septembre 2020 pour demander la modélisation d'un nouveau scénario. Celui-ci ne comporte que les ZEC les plus efficaces, soit 7 zones au total. Hardy Environnement finalise dorénavant les Analyses Multi-Critères (AMC). Elles permettent de juger de l'efficacité et de l'intérêt de réaliser les aménagements proposés pour chaque scénario au regard de leur coût et de leurs impacts. Un rapport provisoire est disponible. Un Groupe de Travail « inondation » sera organisé courant janvier 2021 pour présenter ces résultats.

*PAPI = Programme d'Actions de Prévention des Inondations

DES REPÈRES DE LA CRUE DE 2013 SUR QUIMPERLÉ



Macaron des repères de crue

De nombreux repères de crues sont déjà présents en basse-ville de Quimperlé pour la crue historique du 13 décembre 2000 ainsi que pour les crues historiques de 1925 et 1995. Pour compléter ce dispositif, la Ville de Quimperlé prévoit la pose de 4 nouveaux repères de crues, marquant les hauteurs atteintes pour l'événement du 24 décembre 2013. Ces nouveaux repères devraient être installés durant cet hiver 2020/2021.

AGENDA

Comité syndical d'installation du nouveau syndicat Blavet/Scorff/Ellé-Isole-Laïta 12 janvier 2021

Installation de la nouvelle CLE du SAGE EIL 22 janvier 2021

ENCORE DE NOUVELLES MULETTES PERLIÈRES TROUVÉES SUR L'AËR



Coquille vide de Mulettes perlières

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances des espèces présentes sur le site Natura 2000 Rivière Ellé, des prospections ont été menées en septembre 2020 en partenariat avec Bretagne Vivante pour rechercher la Mulette perlière sur l'Aër, dans des zones encore non étudiées. Ces 2 journées de terrain ont permis de parcourir 2,5 km de cours d'eau et d'identifier une douzaine de nouvelles Mulettes entre Garhirine et Pont Rouge au Croisty. Le coût de cette opération s'élève à 1 500 €, entièrement financé par l'État et l'Union Européenne (FEADER).

DE NOUVEAUX TRAVAUX SUR L'ELLÉ À LANGONNET

L'Ellé continue de retrouver son lit d'origine à Runellou (commune de Langonnet) dans le cadre du CTMA* porté par Roi Morvan Communauté. En septembre 2020, 3 nouveaux méandres ont été créés juste en amont de la prise d'eau potable de Pont St-Yves. Objectifs : reconquérir des habitats piscicoles et revenir à un régime naturel des crues par débordement. D'une longueur initiale de 110ml, le cours d'eau mesure désormais sur ce secteur 160ml. Pour une rétrospective des travaux de 2015, 2017 et 2018, aller [voir la vidéo](#) !

*CTMA = Contrat Territorial Milieux Aquatiques



Mini pelles à l'œuvre pour recréer les méandres

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication : Danièle KHA
Responsable de la rédaction : SMEIL
Conception et réalisation : 56 Degrés
Illustrations : SMEIL, Roi Morvan Communauté, Ville de Quimperlé, Eau et Rivières de Bretagne

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta
1, rue Andreï Sakharov - CS 20245
29 394 Quimperlé cedex
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49
smeil@quimperle-co.bzh
Toutes les infos du SAGE EIL :
www.smeil.fr